

Feuille officielle du commerce

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **9 (1944)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



*Eivor Landström
Anders Henrikson*

Partenaires dans le film Suédois «*Himlaspelet*» couronné du premier prix qui passait avec un succès continu au Cinéma «*Bellevue*» à Zurich.

Marie-Louise: un nouveau film de la Praesens

Si l'on compare sans préjugés ce que produit chez nous la production cinématographique libre, c'est à dire celle qui produit uniquement avec ses propres moyens, et ce que sortent les producteurs financés par l'Etat, c'est à dire les auteurs du Ciné-Journal Suisse, on est bien obligé d'admettre que les réussites de nos producteurs privés sont étonnantes. Que ne feraient-ils pas avec une subvention à fonds perdus égale à celle que reçoit l'institution officielle, et avec des facilités d'écoulement comme celles qu'on accorde au ciné-journal, imposé obligatoirement à toutes les salles!

*

En toute tranquillité, selon les méthodes éprouvées qui la distinguent, la Praesens-Film se prépare à sortir un film qui illustrera pour le monde entier la façon dont la Suisse comprend et accomplit sa mission au sein de l'univers en feu. C'est une éclatante démonstration du sens de notre neutralité. Sans avoir recours aux scènes-clou d'un terrifiant bombardement aérien, ni aux effets de bataille, ce film montre à quoi songe la Suisse et comment elle agit, sans bruit, au service de l'humanité. Marie-Louise est l'histoire d'un enfant français recueilli chez nous: c'est notre façon d'exprimer «*Là où nous servons*». Toute l'action d'un petit pays, qui cherche selon ses faibles moyens, mais de tout son cœur, à adoucir les souffrances qui l'entourent, y est montrée avec un tact parfait. C'est un document de notre époque en même temps qu'une histoire profondément humaine.

Cette œuvre est propre à allumer au cœur de chacun une étincelle de pitié et de sensibilité pour ceux qui souffrent, à montrer qu'il y a tout de même quelque part un coin de terre où l'amour domine la haine. C'est un encouragement à la régénération de l'humanité, à l'avènement d'un avenir meilleur. Si «*Marie-Louise*» parvient à réaliser tous ces objectifs idéalistes qu'il s'est fixé, sans tomber dans la sensiblerie, ce sera certes le meilleur film qu'on ait jamais fait chez nous, par la forme comme par le fond, et le plus authentiquement suisse.

Nos meilleurs techniciens du pays parachèvent actuellement cette bande, avec l'aide des acteurs favorisés du public helvétique. Histoire et scénario sont de Richard Schweizer; mise en scène Léopold Lindtberg; musique Robert Blum. Acteurs: Heinrich Gretler, Anne-Marie Blanc, Margrit Winter, Armin Schweizer, Mathilde Danegger, Walburga Gmür, etc. Prise de vues: Emile Berna; découpage Hermann Haller.

Le rôle de Marie-Louise est tenu par une fillette inconnue, sélectionnée sur des centaines d'enfants suisses de France, les authentiques petits Français ayant dû regagner leur pays. Tout son jeu n'est qu'authenticité bouleversante.

Ce film, on le voit, sera un événement chez nous, et sans doute aussi à l'étranger, où il contribuera à faire mieux comprendre notre attitude et à nous acquérir de nouvelles sympathies. C'est en cela une belle œuvre de défense nationale spirituelle.

H. K.

Schweizer FILM Suisse

Feuille officielle du commerce

Genève

13 janvier 1944.

Michel Gendarme, à Genève, exploitation de films cinématographiques (FOSC. du 23 mai 1940, page 959). La raison est radiée par suite de cessation d'activité.

15 janvier 1944.

Cinebref S.A., à Genève, exploitation de salles de spectacles cinématographiques, etc. (FOSC. du 2 octobre 1941, page 1940). David Moriaud, de Carouge, à Chêne-Bougeries, a été nommé membre et secrétaire du conseil d'administration; il signe collectivement à deux. Alice Jeannerat, membre et secrétaire du conseil, a démissionné; ses pouvoirs sont éteints.

1^{er} février 1944.

Société Anonyme des Films Indépendants à Genève, à Genève (FOSC. du 24 avril 1943, page 923). Nouvelle adresse: Rue de la Tour-de-l'Île 1, étude de Me David Moriaud, avocat.

Ticino

Supercinema S.A., società anonima con sede a Lugano (FUSC. dell'8 gennaio 1938, no 6, pagina 54). La società notifica di avere, nella sua assemblea generale ordinaria del 29 dicembre 1943, modificato lo statuto sociale trasformando le azioni da nominative al portatore. Il capitale sociale è intieramente versato. Giorgio Favre, decesso, non fa più parte del consiglio di amministrazione ed il suo diritto alla firma sociale è estinto.



Don Ameche comme Professeur Dwight Dawson dans «*Le Nigaud magnifique*» (*The Magnificent Dope*).

Photo: 20th Century-Fox.